

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 5 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi 5 mars à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire sous la présidence de Monsieur Michel PAVARD, Maire.

Nombre de conseillers		
En exercice : 14	Présents : 11	Votants : 13

Étaient présents : Monsieur Michel Pavard, Monsieur Mickaël Despres, Madame Véronique Pineau, Madame Delphine Michalaki, Monsieur Nicolas Barade, Monsieur Ken Hébert, Monsieur Armand Lefeuvre, Monsieur Bertrand Vivier, Madame Betty Folan, Madame Angélique Martin-Sérus, Madame Mélanie Prémartin.

Étaient absents excusés : Monsieur Kevin Guéné donne pouvoir à Madame Mélanie Prémartin, Madame Charlotte Férando donne pouvoir à Madame Angélique Martin-Sérus.

Était absente : Madame Sylvia Provots

Secrétaire de Séance : Madame Véronique Pineau

Le procès-verbal de la séance du 17 février 2025 a été approuvé par 10 voix POUR et 3 voix CONTRE.

Ordre du jour :

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour de la séance, remercie l'assistance et précise que c'est un Conseil municipal extraordinaire dont l'objet porte sur un dossier urgent et important.

✓ Affaires Générales

1 - Pavillon 4 ruelle de Ringeard

Affaires Générales

1- Pavillon 4 ruelle de Ringeard

Délibération 0503202501

Le 17 février dernier, en conseil municipal extraordinaire, le dossier relatif à la proposition d'achat d'un pavillon sis 4 ruelle de Ringeard, destiné à la création d'une Maison d'Assistants Maternelles avait été évoquée.

Après délibération, M. le Maire avait été autorisé à procéder à la signature du compromis après négociation du prix (Délibération n°1702202502).

Les démarches avaient été effectuées en ce sens auprès de l'Office notarial.

Le 27 février, les deux assistantes maternelles, porteuses du projet d'installation sur la commune, adressent un mail à M. le Maire pour l'informer qu'elles se désistent au motif que la Protection Maternelle Infantile (PMI) les a informées que leur projet « serait compliqué à mettre en place et difficilement viable dans la durée ».

En conséquence, M. le Maire sollicite l'avis du Conseil municipal.

Après débat, le Conseil municipal **décide de renoncer à l'achat dudit pavillon.**

- 10 voix POUR
- 3 voix CONTRE
- 0 ABSTENTIONS

La séance est levée à 21 H

M. Michel PAVARD	M. Mickaël DESPRÉS	Mme Véronique PINEAU	Mme Delphine MICHALAKI
Présent	Présent	Présente	Présente
M. Armand LEFEUVRE	Mme Sylvia PROVOTS	M. Bertrand VIVIER	M. Nicolas BARADE
Présent	Absente	Présent	Présent
M. Kévin GUÉNÉ	M. Ken HÉBERT	Mme Betty FOLAN	Mme Angélique MARTIN
Absent Donne pouvoir à Mme Prémartin	Présent	Présente	Présente
Mme Mélanie PRÉMARTIN Présente	Mme Charlotte FERANDO Absente Donne pouvoir à Mme Martin-Sérus		

Commune de Chemiré le Gaudin

Liste récapitulative des délibérations
Séance du Conseil municipal extraordinaire du 5 mars 2025

N° délibération	Objet de la délibération	Vote
0503202501	Pavillon 4 ruelle de ringeard	10 voix POUR – 3 voix CONTRE